

**SPORT INTERUNIVERSITAIRE CANADIEN**  
**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INVALIDATION D'UNE LETTRE D'INTENTION**

=====Cette partie doit être remplie par l'étudiante ou l'étudiant=====

\_\_\_\_\_ demande d'invalidation de toutes les dispositions prévues par le non respect de la LDI convenue  
(nom de l'étudiant/e)  
avec \_\_\_\_\_ pour évoluer avec l'équipe de \_\_\_\_\_ durant l'année universitaire \_\_\_\_\_.  
(nom de l'université) (discipline sportive) (année)

**Sanction :** Je comprends que si je choisis de ne pas fréquenter l'établissement avec laquelle j'ai signé une LDI durant l'année précisée ci-devant, que je ne pourrai pas recevoir de bourses d'études sportives d'une autre université membre de SIC durant cette même année universitaire.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
(étudiant/e) (de la signature de ce formulaire)

Signature d'un parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
(ou tuteur si moins de 19 ans) (de la signature de ce formulaire)

=====Cette partie doit être remplie par l'université=====

La directrice ou le directeur des sports doit cocher l'une ou l'autre des deux options ci-dessous. La signature doit apparaître et une copie du formulaire doit être transmise à SIC et à l'étudiant/e. La réponse à cette demande doit être faite dans les dix jours de la date de réception du formulaire.

**Dégagement complet**

Le dégagement complet des obligations de la LDI permet à l'étudiant/e qui a présenté la demande d'invalidation de fréquenter toute autre université membre de SIC sans subir de sanctions ni de préjudices. Si la demande d'invalidation est acceptée, les deux parties ne sont plus assujetties aux dispositions de la LDI. De plus, les restrictions de recrutement associées à la LDI ne sont plus en vigueur, permettant ainsi à l'étudiant/e d'être recruté par une autre université membre de SIC.

**Refus de la demande d'invalidation**

Le choix de cette option n'invalide aucunement les dispositions de la LDI et l'étudiant/e est alors assujetti aux sanctions prévues par les dispositions de la LDI. Dans cette situation, l'étudiant/e bénéficie du recours de pouvoir demander d'invalidation de la LDI au comité d'admissibilité de SIC. Dans ce cas, l'université devra justifier par écrit à SIC sa décision de ne pas accorder la demande d'invalidation.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
(directeur/trice des sports – pas de substitut) (de la signature de ce formulaire)

**Veillez transmettre la copie de votre réponse au SIC par courriel :** [cisoffice@sportuniversitaire.ca](mailto:cisoffice@sportuniversitaire.ca). CIS : 905-508-3000

